

CONSEIL MUNICIPAL DE BOIS LE ROY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION du 17 juin 2010 - 20H30

L'an deux mil dix, le jeudi 17 juin, à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bois le Roy, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Pierre Morel, Maire.

Présents : MOREL J-P – DANGOUMAU J-P – MONTELS J-P – BLANQUET E – DESHAYES M – DAVRAINVILLE S – MARAIS M – BOBIN G – CAILLERE C – AGUEEFF M (arrivée à 20h50)

Absents : MARTEAU P (procuration à MONTELS J-P)
GRIPON P (procuration à BLANQUET E)
PIVOT A (procuration à BOBIN G)
ALLAIN L - MONGIS A

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 avril 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. Jean-Pierre MONTELS a été élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Adhésion groupement d'achats
- Contrat d'entretien paratonnerre
- Achat de terrain
- Eure Habitat
- Souscription Eglise
- Redevance GEDIA
- Informations générales
- Questions diverses

ADHESION GROUPEMENT D ACHATS

Afin d'optimiser l'approvisionnement en sel de déneigement, d'essayer de diminuer les coûts d'achats et d'améliorer la qualité du service rendu.

Monsieur le Maire, donne lecture du projet de convention constitutive de groupement de commande et propose au conseil municipal d'étudier la possibilité, pour la Commune, de participer à un groupement de commandes, prévu par l'article 8 du code des marchés publics.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal présents ou représentés, décident de valider la convention constitutive de groupement de commandes pour la fourniture de sel de déneigement, et autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes dont un exemplaire est annexé à la présente délibérations.

CONTRAT D ENTRETIEN PARATONNERRE

Le Maire présente le projet de renouvellement du contrat d'entretien du paratonnerre. Le coût annuel est de 110€ pour un contrôle visuel et un contrôle du seuil ohmique de la prise de terre.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal présents ou représentés, approuvent à l'unanimité et autorise le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

ACHAT TERRAIN

Le maire présente le projet d'acquisition d'un terrain d'environ 5200 m², cadastré section ZC - n° 14 en vue d'y réaliser des aménagements (bassin de rétention, parking)

Le prix de cession est de 7 800 €, ainsi que les frais d'actes correspondant à cette acquisition.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal présents ou représentés, approuvent cet achat et autorisent le Maire à signer les documents afférents.

EURE HABITAT

Le Maire, rappelle le projet que va réaliser Eure Habitat et qui consiste en la réalisation de quatre logements locatifs.

Le précédent conseil municipal avait accepté le principe d'exonérer de la TLE les projets des bailleurs sociaux et de participer à hauteur de 10 000€ à ce projet.

Les travaux doivent débuter mi-juillet 2010 pour une livraison fin avril 2011.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal présents ou représentés, approuvent à l'unanimité ces propositions et autorise le Maire à signer les documents correspondants.

SOUSCRIPTION MECENAT EGLISE

Le Maire, présente le projet de lancement de souscription visant à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Tous les fonds recueillis par la fondation de patrimoine permettront aux donateurs de déduire de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises déduction du bénéfice imposable à hauteur de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Ce projet mené conjointement avec l'Association des Amis du Patrimoine de Bois le Roy, fera l'objet d'un lancement officiel dans les prochaines semaines.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal présents ou représentés, approuvent à l'unanimité le lancement de cette souscription et autorisent le Maire à signer les documents correspondants.

REDEVANCE GEDIA

Le Maire, présente le projet de revalorisation de la redevance d'occupation du domaine public, pour les réseaux de distribution et de transport de gaz.

La revalorisation est de 6,18%, le montant de la redevance s'élève à 222€ .

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal présents ou représentés, approuvent à l'unanimité cette redevance

INFORMATIONS GENERALES

- Le Groupement de brigade de gendarmerie d'Ivry la Bataille et de Saint-André en remplacement de Pacy/Ivry sera opérationnelle le 1^{er} août 2010. Il interviendra sur la totalité du canton de Saint André de l'Eure.
- Le diplôme d'honneur de Combattant de l'Armée Française est décerné Monsieur Claude BERTHE pour les services rendus lors de la 2^{ème} guerre mondiale.
- M. et Mme TERNAUX nous ont adressé un courrier de remerciement pour leur séjour.
- Les huisseries de l'école sont en cours de remplacement.
- La salle d'activités va bénéficier de 2 aménagements : le remplacement d'une partie du matériel de cuisine et la réfection du sol de la salle.
- Les travaux « Rue de la Forge » sont en passe d'être terminés. Les plantations sont prévues en automne.
- Le bassin de rétention rue de la Forge est en cours. Les plantations seront réalisées cet automne.
- La fête de la peinture s'est bien déroulée, malgré un temps menaçant. Le conseil municipal félicite et remercie l'ensemble des organisateurs, ainsi que les visiteurs qui ont assuré le succès de cette manifestation.

- La fête de la musique aura lieu à Bois le Roy, grâce à l'Association « Pazessons » qui prend en charge son organisation.
- Le défibrillateur est désormais en place à la poste. Une session de sensibilisation sera envisagée à l'avenir, l'association « OSSUAP » sera consultée pour savoir si elle pourra assurer cette formation, comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises.
- La table de ping-pong d'extérieure est commandée.
- Une citerne à eau et une remorque ont été commandées.
- La remise en état de la Mare de Boiteau est décalée à l'automne.
- Les essais de sécurisation de la grande rue sont terminés, une analyse va être faite sur cette expérimentation.
- La surélévation du plateau de l'église est en projet et devrait entraîner le retrait des pavés trop sonores.
- Une partie du réseau routier a été rénovée par la CCPN dans le cadre d'un plan d'entretien. La décision a été prise de mettre un coulis au lieu du gravillonnage en agglomération.
- Les bâtiments publics sont appelés à faire l'objet d'une étude sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

QUESTIONS DIVERS

- Mme Evelyne Blanquet rappelle la date de la fête annuelle qui aura lieu les samedi 4 et dimanche 5 septembre 2010. Cette année, elle devrait recevoir un club de motards.
- M. Sébastien Davrainville suggère la création d'une « journée jeunesse » avec une activité Football par exemple.
- M. Michel Deshayes indique que le coulis appliqué rue de Boiteau manque de régularité par endroits

La séance est levée à 21 H 45